

First Phosphate choisit un site au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada pour le déploiement de son usine de phosphate de fer

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 9 septembre 2024) - First Phosphate Corp (CSE: PHOS) (OTC: FRSPF) (FSE: KD0) (« First Phosphate » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu un bail pour son usine de phosphate de fer, précurseur de matériau actif de cathode (« pCAM ») d'une capacité de 10 000 tonnes par an (« First Saguenay ») à Saguenay (La Baie), au Québec, Canada.

Le phosphate de fer est un précurseur clé utilisé dans la production de matériau actif de cathode (« CAM ») pour les batteries de lithium fer phosphate (« LFP »).

Support de la région et la création d'emplois au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada

L'implantation de l'usine First Saguenay pourrait conduire à la création d'une centaine de nouveaux emplois de haute technologie dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, Canada. Le développement de First Saguenay est soutenu par un certain nombre d'acteurs locaux du secteur du développement économique de la région, notamment :

- Promotions Saguenay (société de développement économique de la ville de Saguenay)
- Chambre de commerce et d'industrie du Saguenay-Le Fjord (CCISF)
- Alliage 02 (société des fabricants et des parcs industriels du Saguenay-Lac-Saint-Jean)
- Comité de maximisation des retombées économiques du Saguenay-Lac-St-Jean (CMAX)
- Première Nation des Pekuakamiulnuatsh (Mashteuiatsh)

« Cette annonce est un autre pas très positif pour l'exploitation de phosphate dans notre région et le début de la filière LFP au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, » remarque Madame Andrée Laforest, députée de Chicoutimi, ministre des Affaires municipales du Québec et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Il y a longtemps que l'on parle de ce potentiel et on voit, enfin, que les efforts de l'équipe de First Phosphate se manifestent en réalité aujourd'hui et pour des années à venir. La production régionale de l'entreprise aura des répercussions positives chez nous et aussi chez Port Saguenay qui sera un acteur important dans le développement de cette filière. »

« Cette usine constitue le premier maillon de la Vallée de la batterie LFP au Saguenay-Lac-St-Jean, » souligne M. Éric Larouche, président du conseil d'administration de Promotion Saguenay. « Notre objectif est de faciliter la création de cette filière nord-américaine, ici, chez nous, au Saguenay-Lac-St-Jean : de la mine de phosphate, à la poudre de cathode LFP et, éventuellement, à la batterie LFP elle-même. »

« Cet engagement du 9 septembre avec First Phosphate propulse un signal clair quant à notre potentiel de positionnement dans l'écosystème de la filière batterie : une matière première de chez nous, un corridor de navigation international. Notre région de bâtisseurs assumera son rôle dans l'effort global de décarbonation. » souligne M. François Tremblay, député de Dubuc, Québec.

Une première étape importante dans l'établissement des premières opérations de phosphate en aval au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada

First Saguenay sera aménagée dans une grande partie du bâtiment existant situé au 5373, chemin Saint-Anicet, à La Baie (Québec), adjacent à l'usine existante appartenant à Logistique Proco Inc. ("

Proco "). Proco agira à titre d'entrepreneur en construction. Proco est bien établie dans le secteur de l'ingénierie et de la construction au Québec, ayant réalisé de nombreux projets majeurs dans la province, dont certains dans le secteur des batteries (<https://www.proco.ca/fr/realisations>). Le bail de First Saguenay avec Proco est d'une durée de 10 ans et renouvelable.

L'installation est chauffée, équipée d'eau de traitement, de traitement des eaux usées, de gaz naturel, d'électricité à haute tension et desservie par le chemin de fer nord-américain, qui passe directement dans le bâtiment. En outre, l'ensemble de l'installation occupe plus de 305 000 pieds carrés d'espace industriel, dont certaines parties devraient devenir progressivement disponibles pour l'expansion des activités de First Saguenay, ainsi que plusieurs hectares de terrains industriels adjacents disponibles pour l'expansion des activités.

L'investissement nécessaire au démarrage des activités de First Saguenay est estimé à environ 65 millions de dollars américains (90 millions de dollars canadiens). Cette estimation est basée sur les données fournies par les partenaires du projet. Le bail est conditionnel à ce que First Phosphate obtienne le financement nécessaire pour mener à bien les activités proposées avant le 30 avril 2025. First Phosphate envisage diverses options de financement et de structuration de First Saguenay, y compris des options non dilutives.

First Saguenay Installation de phosphate de fer (vue extérieure)



To view an enhanced version of this graphic, please visit:

https://images.newsfilecorp.com/files/8917/222577_dd1ec1faf4a1bb5d_001full.jpg

Une première étape importante dans l'établissement de la vallée de la batterie LFP au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada

First Saguenay est un élément clé et complémentaire des installations de traitement en aval prévues par la Société et des plans d'intégration verticale complète, depuis la mine de phosphate jusqu'à la création de LFP CAM. First Saguenay a pour but de travailler en synergie à la transformation et au traitement à valeur ajoutée de la matière première provenant des opérations minières proposées par la Société, qui sont situées à environ 80 km et 120 km des deux principales propriétés de phosphate de la Société.

First Saguenay possède un avantage logistique stratégique situé à 20 km du port en eau profonde de Saguenay, où la Société a l'intention d'organiser les phases ultérieures de ses activités industrielles ainsi que les activités commerciales internationales entrantes et sortantes. En effet, la zone industrialo-portuaire du Port de Saguenay deviendra un lieu important du développement de la filière batterie LFP et First Phosphate prévoit mettre en place au port des opérations de traitement avancées avec des partenariats liés aux batteries LFP à l'échelle mondiale.

First Saguenay est également située à quelques kilomètres de la base des Forces aériennes canadiennes / OTAN de Bagotville et de son aéroport local, ce qui lui permet d'accueillir des passagers et des marchandises du monde entier.

First Saguenay sera reliée directement et en lien étroit au réseau de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui se connecte directement à d'autres réseaux ferroviaires en Amérique du Nord, ce qui facilite l'entrée des fournitures et la livraison des produits aux clients de l'industrie nord-américaine des batteries.

Les détails de la stratégie de First Phosphate visant à créer une chaîne d'approvisionnement entièrement intégrée pour les batteries LFP en Amérique du Nord, basée sur l'établissement d'une vallée de batteries LFP dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://firstphosphate.com/fr/lfp-battery-strategy>.

Avantage logistique de la vallée de la batterie LFP du Saguenay-Lac-St-Jean, Québec, Canada



To view an enhanced version of this graphic, please visit:

https://images.newsfilecorp.com/files/8917/222577_dd1ec1faf4a1bb5d_002full.jpg

Faisabilité et relations avec les clients

La Société a entamé la première phase de l'étude de faisabilité de son projet avec Ultion Technologies (" Ultion "), une entreprise américaine pionnière dans l'industrie des batteries LFP. L'étude vise à déterminer l'infrastructure requise pour appuyer les demandes de permis ainsi que les exigences de modernisation des installations louées.

La technologie à implanter est éprouvée et déjà en opération dans deux autres usines dans le monde, l'une d'une capacité de 10 000 tonnes par année et l'autre d'une capacité de 50 000 tonnes par année, tel qu'annoncé le 11 décembre 2023 (<https://firstphosphate.com/ultion-technologies-mou>). Grâce à la capacité industrielle de la technologie choisie, First Saguenay prévoit pouvoir passer directement à une production commerciale et évolutive sans passer par une étape pilote.

La première production de First Saguenay est prévue pour le premier trimestre de 2026 pour répondre à la demande anticipée des partenaires actuels de la Société : American Battery Factory (<https://firstphosphate.com/abf>) et Ultion (<https://firstphosphate.com/ultion-technologies-mou>) et d'autres clients potentiels dans les domaines du stockage de l'énergie, des véhicules électriques et des produits de batterie spécialisés avec lesquels la Société est en discussions avancées.

Le début des opérations à First Saguenay implique le respect d'un certain nombre d'exigences liées au projet. La Société travaille avec diligence à travers le processus pour satisfaire toutes les exigences.

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate (CSE : PHOS) (OTC : FRSPF) (FSE : KD0) est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims libres de redevances et à l'échelle régionale qu'elle développe activement au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec, Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bennett Kurtz, Directeur financier

bennett@firstphosphate.com

Tel: +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

-30-

Informations prospectives et mises en garde

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations et informations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les déclarations et informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « planifie », « cible », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est attendu », « une opportunité existe », « est positionné », « estime », "Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ne sont pas exhaustives et ne sont donc pas exhaustives, mais elles peuvent être utilisées dans d'autres contextes. En outre, les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des déclarations prospectives, y compris, entre autres, les activités d'exploration et de production prévues par la Société, les propriétés et la composition de tout phosphate extrait, les plans d'intégration verticale de la Société dans les chaînes d'approvisionnement nord-américaines, y compris les plans d'intégration complète depuis la mine de phosphate jusqu'à la création de LFP CAM, la commercialisation viable des produits de la Société et la demande pour le produit final, la disponibilité de partenariats et de relations avec les clients, la disponibilité d'installations existantes ou nouvelles pour la production de phosphate, la disponibilité d'installations pour la production de phosphate, la disponibilité d'installations existantes ou nouvelles pour accueillir les opérations de First Saguenay et tout agrandissement de celles-ci, la réalisation du financement, y compris toute option non dilutive, l'acquisition et la modernisation des infrastructures, et la réception de toutes les approbations requises, les échéanciers et les budgets du projet, la mise en œuvre de la technologie et la capacité

de passer directement à une production de taille commerciale et évolutive, la disponibilité des matières premières nécessaires pour exploiter First Saguenay à des conditions acceptables pour la Société, et la commercialisation viable des produits de la Société.

Ces énoncés et autres informations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des estimations que la Société juge appropriées et raisonnables dans les circonstances, y compris, sans s'y limiter, les attentes concernant les résultats commerciaux à long terme de la Société compte tenu de son court historique d'exploitation ; les attentes concernant les revenus, les dépenses et les opérations ; le fait que la Société dispose d'un fonds de roulement suffisant et la capacité d'obtenir le financement supplémentaire nécessaire à l'exploration des intérêts de la propriété de la Société ; les attentes concernant la minéralisation potentielle, la valeur géologique et la faisabilité économique des projets de la Société ; les attentes concernant les programmes de forage et les impacts potentiels que des programmes de forage réussis pourraient avoir sur la durée de vie de la mine et de la Société ; l'exploration minérale et les estimations des coûts des programmes d'exploration ; les attentes concernant les problèmes environnementaux qui pourraient affecter les programmes d'exploration prévus ou futurs et l'impact potentiel de la conformité avec les lois et règlements environnementaux existants et proposés ; l'obtention et le calendrier des permis d'exploration et d'exploitation et d'autres approbations de tiers ; la réglementation gouvernementale des opérations d'exploration et de développement miniers ; les attentes concernant tout problème social ou communautaire local pouvant affecter les programmes d'exploration et de développement prévus ou futurs ; les attentes concernant les tendances économiques mondiales et les progrès technologiques ; et le maintien en poste du personnel clé de la Société, ainsi que l'analyse de marché de la Société concernant les aspects économiques prévus des activités de First Saguenay, y compris l'investissement initial, les dépenses d'exploitation, le coût et la disponibilité des matières premières, la capacité de tirer parti des relations avec les clients tiers et de les développer, les antécédents de la technologie, les directives de ses partenaires concernant les besoins en infrastructure et la mise en œuvre, et la capacité de la Société à réunir suffisamment de capitaux pour réaliser le financement, maintenir la capacité de l'entreprise et la stabilité des marchés financiers et des marchés des capitaux.

Il n'y a aucune garantie que ces déclarations se révèlent exactes, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ceux anticipés dans ces déclarations. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner des écarts importants entre les résultats réels et les attentes de la Société, on peut citer les suivants : un historique d'exploitation limité ; un risque élevé d'échec commercial ; l'absence de bénéfices ou de revenus significatifs ; des ressources limitées ; des flux de trésorerie négatifs provenant des opérations et une dépendance à l'égard du financement par des tiers ; l'incertitude de financements supplémentaires ; l'absence de dividendes ; les risques liés aux fluctuations possibles des revenus et des résultats ; les risques d'assurance et de non-assurance ; les litiges ; la dépendance à l'égard de la direction et du personnel clé ; les conflits d'intérêts ; l'accès aux fournitures et aux matériaux ; les dangers de l'exploration minière et la responsabilité et les dommages connexes ; les risques liés à la santé et à la sécurité ; la réglementation gouvernementale et les incertitudes juridiques ; les propriétés d'exploration et de développement de la Société peuvent ne pas être couronnées de succès et sont de nature hautement spéculative ; la dépendance à l'égard de parties extérieures ; le titre de propriété de certaines des propriétés minières de la Société peut être contesté ou défectueux ; les titres de propriété et les revendications territoriales des autochtones ; l'obtention et le renouvellement des licences et des permis ; les risques environnementaux et autres risques réglementaires peuvent avoir un effet négatif sur la Société ; les risques liés au changement climatique ; les risques liés aux infrastructures ; les exigences en matière de remise en état des terres peuvent être lourdes ; la situation financière mondiale actuelle ; la fluctuation des prix des matières premières ; la dilution ; les ventes futures par les actionnaires existants pourraient faire chuter le prix des actions de la Société ; la fluctuation et la volatilité des cours boursiers ; et les risques liés à la demande du marché. Rien ne garantit qu'une opportunité sera couronnée de succès, qu'elle sera commercialement viable, qu'elle

sera réalisée dans les délais ou dans le respect du budget, ou qu'elle générera des revenus, des économies ou des bénéfices significatifs, selon le cas, pour la Société. En outre, la Société devra supporter des coûts, qui peuvent être importants, pour la poursuite d'une opportunité particulière.

Ces facteurs et hypothèses ne sont pas censés représenter une liste complète des facteurs et hypothèses susceptibles d'affecter la Société et, bien qu'ils doivent être examinés attentivement, ils doivent être considérés conjointement avec les facteurs de risque décrits dans les autres documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes et américaines en matière de valeurs mobilières, y compris, sans limitation, la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société datée du 29 novembre 2023 et du rapport annuel 20-F qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats ne soient pas conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations prospectives, sauf en conformité avec les lois sur les valeurs mobilières applicables.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/222577>